

Vulnérabilité et violence : un jumelage explosif...

Montréal, le 13 février 2020 – Au moment où le ministère de la Santé et des Services sociaux planche sur une Politique d'hébergement et de soins de longue durée dont les principes directeurs sont l'autodétermination, la dignité et le mieux-être, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal s'apprête à déplacer des usagers.

Il s'agit de huit personnes considérées comme ayant un trouble grave du comportement et présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme, qui habitent depuis quelques années l'unité 44 de l'hôpital Rivière-des-Prairies, sous la garde d'agents d'intervention. Parce que l'hôpital doit récupérer ses locaux, ces usagers habiteront désormais L'INSTITUT PHILIPPE-PINEL.

À la Fédération québécoise de l'autisme, nous sommes médusés ! Nous revendiquons depuis toujours des services spécialisés adaptés aux besoins des personnes autistes et voilà qu'on les envoie en milieu carcéral sans aucune forme de procès. Il semble que les responsables du dossier soient très satisfaits d'avoir obtenu une garantie d'utiliser les locaux désaffectés de Pinel pour les trois prochaines années avec possibilité de renouvellement.

Quelle sorte de société permet que ses citoyens les plus vulnérables soient transférés à Pinel, un hôpital psychiatrique universitaire à haute sécurité dont les patients sont atteints de maladies mentales associées à des comportements violents ? La plupart des usagers qui seront transférés sont sous curatelle publique, est-ce que le Curateur s'opposera à leur transfert ? Est-ce que cette histoire, comme toutes les autres, fera l'actualité pendant quelques jours et qu'ensuite plus personne ne se souciera de ces usagers ?

Est-ce que le ministère de la Santé et des Services sociaux lèvera le nez de son projet de politique d'hébergement, censé placer les besoins des personnes au cœur de ses travaux, pour empêcher que ces êtres humains aient comme foyer un établissement qui accueille une clientèle aux prises avec des problèmes de violence et dont la plupart sont des détenus et des prévenus ?

- 30 -

Pour renseignements : Jo-Ann Lauzon
Fédération québécoise de l'autisme
514 270-7386 / direction@autisme.qc.ca

La Fédération québécoise de l'autisme est un regroupement provincial de plus de 70 organismes qui ont en commun les intérêts de la personne autiste et ceux de sa famille et de ses proches.